PROCEDURE DE TELEPAIEMENT

Vous devez télécharger le mandat de prélèvement télépaiement SEPA, le remplir et nous le retourner avec un **IBAN**

Après un délai de quelques jours vous devrez vous reconnecter sur votre espace client, un onglet « <u>régler en ligne</u> » sera disponible

Montant à payer : 2 choix : montant proposé à l'écran (coché par défaut) ou remplir la zone montant libre

Vous avez à choisir la date à l'aide du menu déroulant : le 10 ou le 20

Cliquer sur VALIDER LE PRELEVEMENT

Un prélèvement en cours d'envoi peut être annulé, il suffit de cliquer sur la ligne désirée annuler ce prélèvement